



DELIBÉRATIONS N°84
CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2022

DEL 2022.05.25/84

Thème :

PATRIMOINE

Objet :

**DRAC : demande de
financement - travaux
de rhabilitation/
Collgiale St Nicolas**

Convocation :

Date : 18/05/2022

Affichage : 18/05/2022

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Prsents : 25

**Nombre de
suffrages**

exprims : 32

Le **mercredi 25 mai 2022** à 18h00 le conseil municipal lgalement convoqu, s'est runi en sance publique dans la salle du 1^{er} tage de la CCB, sous la prsidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

taient prsents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, ric PEYTHIEU, milie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, lisa FAURE, Andr MARTIN, Claire BARNOUD, Patrick MICHEL, Michle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Ren MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Herv BOULAIS, Renaud PONS, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANOIS, Maud GAD, Thomas SCHWARZ, Acha CHERIF, Francine DAERDEN, Gabriel LON

taient reprsents :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Andr MARTIN
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Stphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Yoann LAGIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Aurlie POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

Absents excuss :

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Stphane SIMOND,
Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Alexis LALANNE, Aurlie POYAU

Absents :

Richard CHARPENTIER

Secrtaire de sance :

milie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_84-DE
Reçu le 01/06/2022
Publié le 01/06/2022

Rapporteur : Eric PEYTHIEU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

VU la délibération n° DEL 2020.10.01/104 du 1 octobre 2021 approuvant le plan de financement de la tranche 1 de la restauration de la tour Nord Est de la Collégiale ;

CONSIDERANT l'étude sanitaire des fortifications de la Ville réalisée en 2014 par Michel TRUBERT, Architecte en chef des Monuments Historiques ;

CONSIDERANT la restauration intérieure et extérieure de la tour Sud-Ouest qui a été réalisée en 2018 et 2019 ;

CONSIDERANT le montant prévisionnel des travaux de la restauration intérieure et extérieure de la tour Nord Est qui s'élève à 1 050 000 € HT ;

CONSIDERANT les travaux de la commission « Culture, Patrimoine et Tourisme » réunie le 23 mai 2022 ;

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_84-DE

Reçu le 01/06/2022

Publié le 01/06/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations, sur la base du plan de financement suivant :

Etat – DRAC 40% :	420 000 €
Région 20% :	210 000 €
Département 20% :	210 000 €
Ville 20% :	210 000 €
Total :	1 050 000 €

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2022.05.25/84

PUBLIÉE LE : **01 JUIN 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

